

de la propriété étrangère, y compris les activités de l'Agence d'examen de l'investissement étranger, et sur les mesures requises pour éviter les dépassements courants des devis touchant les grands projets gouvernementaux. Vous aurez à créer un comité mixte chargé d'analyser la question de l'avenir de l'énergie nucléaire au pays. En outre, les comités permanents du Parlement seront priés d'analyser les politiques culturelle et étrangère du Canada...

Stratégie économique

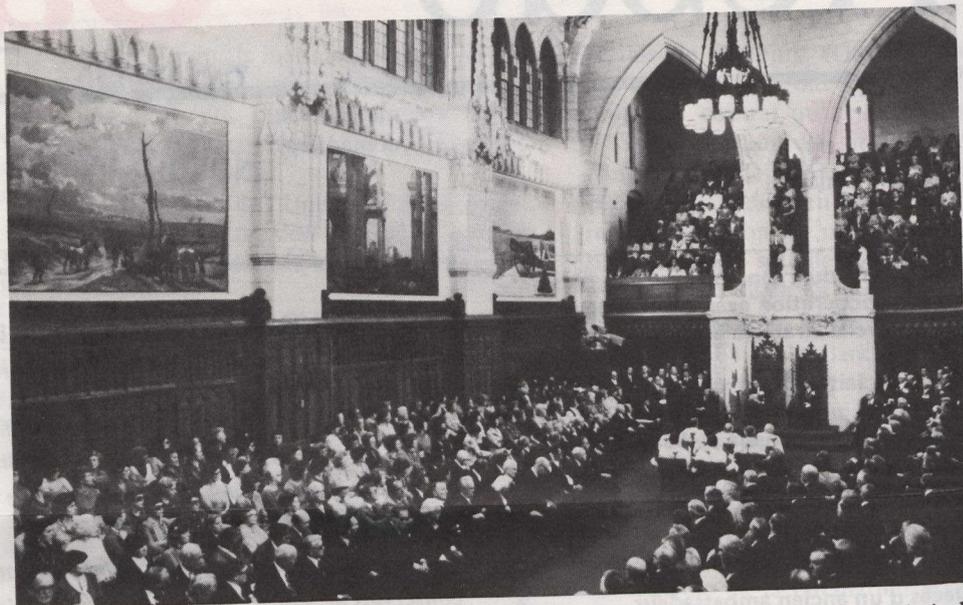
Les ministres croient que le relèvement du niveau de croissance économique, le rétablissement d'un climat de confiance en notre économie et la création d'emplois représentent la tâche la plus importante à entreprendre dans l'immédiat. Si, à l'heure actuelle, nous sommes aux prises avec de graves problèmes économiques, le gouvernement sait néanmoins que le Canada possède le potentiel économique le plus élevé du globe. Les ministres proposeront donc une stratégie en cinq étapes destinée à actualiser ce potentiel.

En premier lieu, ils réduiront le fardeau que le gouvernement représente pour l'économie en exerçant un meilleur contrôle des dépenses. Le gouvernement est maintenant assujéti à un nouveau système de gestion des dépenses qui limite strictement les dépenses générales, veille à ce que tous les ministres assument une responsabilité totale en matière de restrictions budgétaires et exige que les crédits requis au titre des nouveaux programmes proviennent des économies réalisées dans les programmes en place. Dans ce contexte, vous aurez à vous prononcer sur la création d'un ministère d'État au Développement social qui assurera une meilleure coordination des programmes et dépenses dans ce secteur.

Le gouvernement a pris des mesures en vue de réduire les effectifs de la fonction publique fédérale et d'offrir au secteur privé la possibilité d'acheter des sociétés de la Couronne dont le domaine d'activité ne nécessite plus l'intervention du gouvernement. Par ailleurs, nous déposerons un projet de loi destiné à renforcer le contrôle exercé sur les autres sociétés de la Couronne ainsi que leur imputabilité...

Importance de l'initiative individuelle

En deuxième lieu, le gouvernement comptera dans une plus grande mesure sur l'initiative individuelle pour la croissance de l'économie et la création d'em-



Vue du Sénat pendant la lecture du Discours du Trône. En face du gouverneur général, les membres de la Cour suprême du Canada.

ploi. Nous vous proposerons des réformes destinées à donner à la réglementation gouvernementale une stabilité et un caractère propres à encourager l'initiative et la planification individuelles. Nous introduirons des mesures visant à favoriser davantage la recherche et le développement de même que l'exportation des biens et services canadiens. Nous vous demanderons aussi d'approuver les accords découlant des négociations commerciales multilatérales dites du *Tokyo Round*, ainsi que des mesures en vue de l'adaptation des industries défavorisées par ces accords. Le ministre d'État chargé du Développement économique convoquera une Conférence nationale sur le développement économique afin de discuter avec les provinces, le monde des affaires et les syndicats, les coopératives ainsi que d'autres groupes, des objectifs économiques du Canada pour la prochaine décennie, et de déterminer avec eux la meilleure façon de les atteindre dans un esprit de pleine collaboration économique...

En troisième lieu, le gouvernement présentera des mesures destinées à aider les Canadiens à acquérir des intérêts dans le pays. Nous vous demanderons d'approuver un programme de crédits d'impôt pour les intérêts hypothécaires et les impôts fonciers. Nous vous soumettrons des mesures qui auront pour objet d'assister la petite et moyenne entreprise et d'encourager les Canadiens à participer en plus grand nombre à la propriété dans l'entreprise publique et privée. Nous pro-

poserons des modifications au Programme de crédit d'impôt à l'emploi, la création d'un Secrétariat de l'emploi pour les jeunes ainsi que d'autres mesures en vue de la création de nouveaux emplois pour la jeunesse. Vous aurez aussi à examiner une stratégie d'emploi pour la femme. Les programmes destinés à aider les autochtones à se perfectionner et à se servir de leurs aptitudes professionnelles seront étendus...

En quatrième lieu, le gouvernement sollicitera votre appui relativement aux programmes visant à mettre à plus grand profit les points forts des régions du pays. Nous vous proposerons des mesures législatives destinées à renforcer le mandat du ministère de l'Expansion économique régionale. Nous vous demanderons d'étudier un livre blanc sur l'expansion des pêches, lequel a été préparé avec la collaboration des pêcheurs, de l'industrie de la pêche et des provinces...

Enfin, le gouvernement s'est engagé à rendre le Canada autonome en matière d'énergie d'ici 1990. Des mesures seront présentées, après consultation des provinces, pour inciter le Canada à réduire considérablement sa consommation globale et à accroître sensiblement sa capacité de produire et de distribuer l'énergie sous diverses formes. Par là, le gouvernement reconnaît et respecte la compétence des provinces en matière de ressources, tout comme il reconnaît la sienne propre à l'égard de la stabilité économique, des avantages compétitifs et d'autres objectifs nationaux...